

INFORMATIONS...

OH QU'IL EST BEAU MON BROYAT !

Dans le cadre d'une convention signée entre la Commune et la Communauté des Communes du Trièves, la municipalité a installé une plateforme de déchets verts chemin du Serre Monet. La broyeuse de la Communauté des Communes a laissé derrière elle un gros tas de broyat, mis gracieusement à votre disposition. N'hésitez pas à venir vous servir !



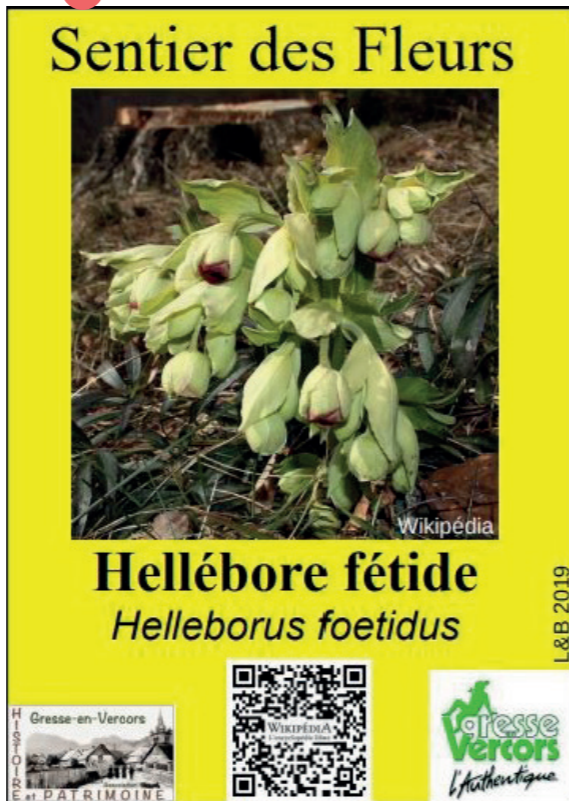
BESOIN D'AIDE POUR LE SENTIER DES FLEURS

Le sentier des fleurs de Gresse-en-Vercors est situé dans le secteur de l'Odyssée Verte. Il va avoir 6 ans cette année. Nous ajoutons des panneaux de nouvelles fleurs chaque printemps. Nous dépassons les 100 fleurs maintenant.

Le mois de mai est là. Cela va être le moment de planter les premiers panneaux. L'Hellébore fétide, les premières orchidées seront déjà sorties.

L'an passé nous n'étions plus que 3 pour assurer la correspondance des panneaux avec la floraison des fleurs tout au long de la saison touristique. Et oui, pour bien faire, il faut vérifier toutes les semaines l'état de la floraison des fleurs et répartir de façon la plus régulière possible les piquets le long du sentier. Par exemple, première quinzaine d'août, nous étions en vacances et le sentier n'était plus à jour.

Nous recherchons donc des volontaires intéressés pour nous aider. C'est bien plus facile et sympa quand on est à plusieurs. Nous ferons le tour ensemble les premières fois et si vous ne connaissez pas toutes les fleurs, nous vous aiderons à progresser et à devenir peu à peu autonomes. Pas trop d'inquiétudes, la photo de la fleur est sur le panneau et PlantNet existe et pourra lever quelques hésitations. Les volontaires pourront s'adresser à bernardmagaud@gmail.com ou au 06 10 62 85 17.



Horaires des services municipaux

Accueil de la mairie et de la poste
du lundi au vendredi de 8h30 à 11h15

Toutes vos démarches administratives en dehors de ces heures
sur rendez-vous

04 76 34 34 34 ou mairie@gresse-en-vercors.fr



La Lettre Municipale N°6

LE MOT DU MAIRE...



L'hiver qui vient de s'achever a été compliqué : 32 jours de suite sans précipitation et une météo clémente d'un point de vue température ont obligé les responsables des remontées mécaniques à fermer la station du 3 au 17 janvier. La préparation de l'hiver prochain va devenir un objectif majeur dans les toutes prochaines semaines.

L'été 2023 à Gresse-en-Vercors sera animé. Le livret des activités de l'été est plus gros de 4 pages car notre volonté de faire débuter la saison estivale en mai et de la faire durer jusqu'en fin septembre nécessite aussi des activités et des événements susceptibles d'attirer des touristes pour découvrir notre terroir et la richesse du territoire du Trièves. Le Point d'Information Tourisme (PIT), ouvert les fins de semaine et jours fériés en mai-juin et tout l'été, fournira toutes les informations précieuses aux visiteurs.

L'été sera peut-être également chaud. Même si la nivosité aura été médiocre, la pluviométrie depuis mi-mars compense partiellement ce manque d'eau hivernal. Mais contrairement à l'été dernier, nos 4 réservoirs seront fonctionnels. J'espère que le risque de pénurie sera minimisé. Néanmoins, des mesures d'économie de consommation d'eau devront rester la règle. D'ailleurs, le budget eau-assainissement de la commune (voire plus loin) montre bien toute l'importance que nous accordons à l'amélioration de nos réseaux, afin qu'ils tiennent le choc même

lorsque les lits sont tous occupés (le 16 février, la STEP nous informait que 3600 personnes logeaient dans notre village !).

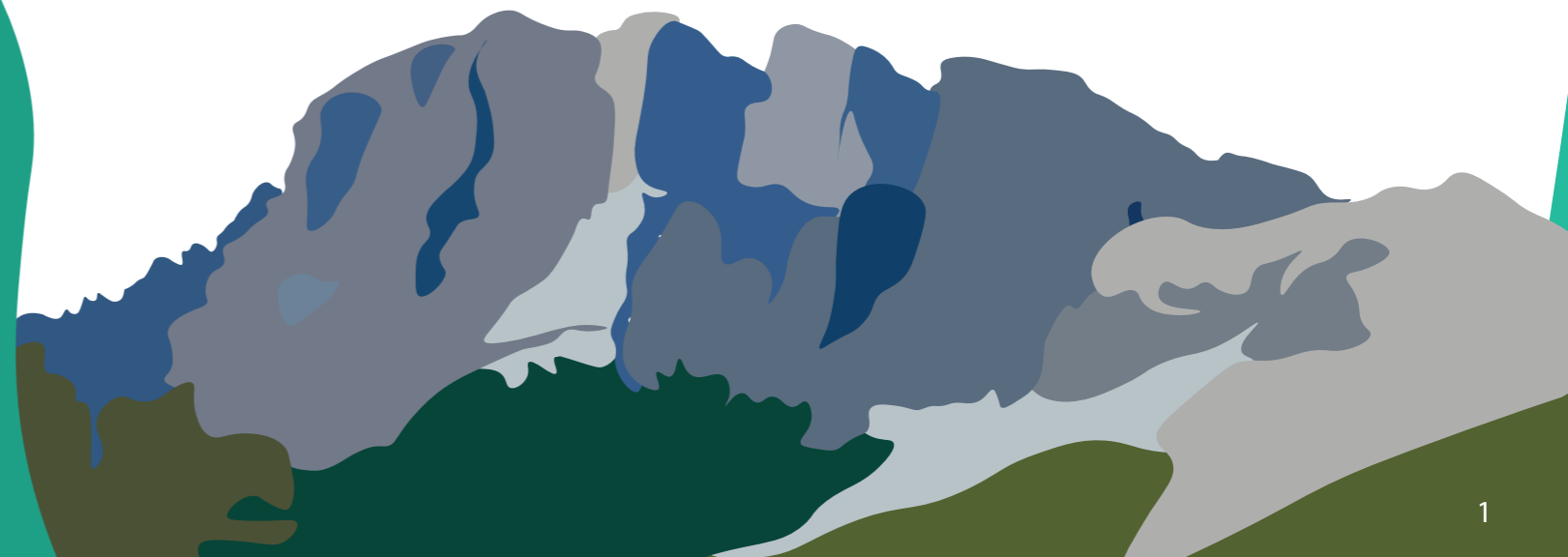
Le compromis de vente concernant le bâtiment C1 des Dolomites (qui abrite le cinéma) entre la commune et la « Société des Dolomites Françaises » a été signé le 25 avril dernier. Si tout se déroule comme prévu, l'acte de vente devrait être paraphé en juin. L'histoire de l'acquisition de ce bâtiment aura été une longue saga, mais on en voit le bout !

La réhabilitation des Dolomites sera une préoccupation majeure de la seconde partie de notre mandat. Les choses bougent déjà. En effet, après la vente du bâtiment A (celui qui abritait la Grolle) et sa transformation partielle, une crêperie devrait voir le jour dans l'ancien point chaud qui donne sur la place devant la piscine. Enfin, l'espace partagé au-dessus de la piscine reçoit de nombreux « télé-travailleurs » et commence à saturer.

Mais le gros dossier qui concentre les efforts de plusieurs élus et d'habitants de la commune, est la réhabilitation du bâtiment communal. Un maître d'œuvre est en cours de recrutement ; les dossiers techniques devraient avancer rapidement pour pouvoir consolider les demandes de subvention et permettre de finaliser les prêts avec les banques. Les travaux devraient débuter durant l'été 2024.

Bon été à toutes et tous.

Jean-Marc BELLOT, Maire.



EAU & ASSAINISSEMENT 2023

Le résultat de fonctionnement cumulé du budget à fin 2022 s'est établi à 41 000 euros. La prévision pour 2023 est de 30 000 euros, ce qui signifie que l'on consomme partiellement l'excédent accumulé au cours des années précédentes.

Cette année encore la partie "assainissement" va être déficitaire d'environ 13 000 euros. Pour compenser ce déficit, une hausse de 6% du tarif de l'assainissement serait nécessaire, mais comme l'inflation impacte tout le monde nous avons décidé de limiter la hausse à 2,74% pour 120 m³ (c'est la consommation de référence utilisée) en augmentant le prix de l'abonnement de 110 à 118 euros.

Les investissements cette année sont concentrés sur la mise en conformité des réservoirs en service (Le Puits, Serre Monet et La Ville). La commune a répondu à l'appel à projets de l'agence de l'eau consacré à la sécurisation de l'alimentation en eau potable des collectivités pour la source et le réservoir du Chomeil.

Si notre projet était retenu la quantité d'eau potable disponible serait renforcée.

Eric MENA

UNE NOUVELLE ARRIVÉE

Hugo Courtois nous quitte pour d'autres horizons et Sandrine Hirschler prend sa place comme Directrice des services ! Elle participera, aux côtés des élus, à la définition du projet global de la commune et pilotera sa mise en œuvre (gestion financière, gestion du personnel, veille réglementaire et évaluation). Vous aurez peut-être l'occasion de la croiser à l'occasion du prochain conseil municipal.



PRÉCISION

Pour cause de départ de Hugo Courtois, de son remplacement par Mme Sandrine Hirschler, pour cause d'absence prolongée de la personne en charge de la communication au sein de la mairie et de la réorganisation du service communication, nous n'avons pas pu construire un « Gresse-Info » ni faire paraître une lettre municipale.

Mais tout est rentré dans l'ordre et les parutions redeviendront périodiques. Toutes nos excuses pour ce (relatif) long silence !

PAR AILLEURS :

- La zone située à côté du garage communal n'est pas une déchetterie. Celle-ci est située à Monestier de Clermont : baignoire, fenêtres, luges et balançoire amenés en voiture pouvaient poursuivre leur chemin jusqu'à la déchetterie.
- Les berges de la Daraze ne sont pas une zone de dépôts de pneumatiques, là encore direction la déchetterie de Monestier...

Nous avons un cadre de vie exceptionnel à Gresse-en-Vercors dans une nature protégée, c'est à nous habitants de respecter notre village. Nous comptons sur vous...

L'équipe municipale

NOUVEAU, LE POINT INFORMATION TOURISME

L'ancien Bureau d'Information Touristique de Gresse-en-Vercors est devenu Point Information Tourisme communal au 1^{er} janvier 2023. Rappelons que l'Office de Tourisme Intercommunal du Trièves conserve la compétence tourisme comme le stipule la loi et assure l'animation du réseau des socio-professionnels ainsi que la promotion de l'ensemble du Trièves.

Vous trouverez dans ce point d'information :

- un accueil chaleureux par Nathalie
- des informations personnalisées
- un large panel de documentation touristique sur Gresse et les environs
- des cartes de randonnées, des livres, des cartes postales en vente
- un espace dédié au Parc Naturel Régional du Vercors et à la Réserve Naturelle des Hauts-Plateaux du Vercors
- une bibliothèque
- la météo
- Toutes les informations, activités et animations en saison hivernale

La municipalité souhaite tendre vers un tourisme 4 saisons et de ce fait élargir l'amplitude d'ouverture du PIT, soit cette année jusqu'au 12 novembre.

Jusqu'au 1^{er} juillet, le bureau sera ouvert mercredi matin de 9h à 12h30, vendredi après-midi de 14h à 17h30, samedi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30 ainsi que dimanche matin de 9h à 12h30.

Du 1^{er} juillet au 3 septembre, ouverture du jeudi au lundi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h, mardi et mercredi de 9h à 12h30.

Du 4 septembre au 1^{er} octobre, ouverture mercredi matin de 9h à 12h30, vendredi après-midi de 14h à 17h30, samedi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30 ainsi que dimanche matin de 9h à 12h30.

Du 2 octobre au 12 novembre, ouverture samedi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30 ainsi que dimanche matin de 9h à 12h30.

Le PIT a désormais une ligne directe : 06 78 43 86 92 N'hésitez pas à pousser la porte pour venir chercher de la documentation ou pour toute autre raison !

LE SITE INTERNET S'EST ENFIN REFAIT UNE BEAUTÉ !

À l'issue de nombreuses réunions avec le groupe de travail, composé de membres de l'équipe municipale (élus et employés), de l'Epic, de sociaux professionnels et d'habitants, le nouveau site est en ligne depuis le 24 mai !

Nouveauté, un site commun Mairie-Tourisme où vous trouverez toutes les informations concernant la vie communale et celles destinées à promouvoir la destination touristique de Gresse-en-Vercors.

Côté tourisme, il renvoie principalement vers le site officiel de l'Office de tourisme qui s'occupe de la promotion touristique grâce aux fiches Apidae !

Nous sommes conscients qu'il y aura sûrement des améliorations à apporter et qu'il existe quelques oublis/inexactitudes et toute remarque constructive est bienvenue (mail de préférence).

Alors n'hésitez pas à vous rendre sur www.gresse-en-vercors.fr et cliquez !

ÉGLISE, SUCCÈS DU FINANCEMENT PARTICIPATIF

Le 19 décembre 2022, la municipalité, l'association Choeur à Coeur et la Fondation du Patrimoine lançaient un financement participatif à hauteur de 50 000 € pour contribuer à la première tranche de 108 000€ du projet de rénovation de l'église. Cette tranche consiste en l'Avant-Projet de l'ensemble de la rénovation et une tranche de travaux de première urgence permettant une réouverture de l'église.

Aujourd'hui, mi-mai 2023 grâce aux 153 donateurs l'objectif de souscription est atteint, sans compter les 6000 € d'abondement que la Fondation du Patrimoine a apporté dès qu'elle a constaté le très bon démarrage de la souscription. Les démarches de demandes de subvention pour boucler le plan de financement adressées au Service Patrimoine du Département et à la Région ont reçu un accueil favorable.

L'équipe d'architecte qui a réalisé l'étude globale en février 2022 se remet maintenant au travail pour l'AVP qui va se dérouler durant l'été 2023.

Jean Bernard président Gresse CC, Jac Samson pour la municipalité

INCIVILITÉS : DES BAFFES QUI SE PERDENT...

DES COMPORTEMENTS IRRÉFLÉCHIS ET DANGEREUX ONT EU LIEU CES DERNIÈRES SEMAINES :

- Arrachage de panneaux de signalisation (dont un "sens interdit")
- Modification d'un panneau indiquant le sens de circulation prioritaire (les 2 sens de circulation devenaient prioritaires) à l'entrée Nord du village.
- Détérioration des supports de dispositifs réfléchissants

Toutes ces actions peuvent entraîner des accidents de la circulation aux conséquences qui pourraient être lourdes.